

De jeunes coquins bouleversent l'ordre du jour...

PIERRE-OLIVIER BONIN

Pour la 3e édition de la Grande parlotte à Sainte-Adèle, cette année, l'affluence de jeunes enfants a bouleversé l'ordre du jour : les organisateurs de l'Association des Auteurs des Laurentides (A.A.L.) avaient prévu un thème « coquin » comme fil directeur des contes de la soirée. Les orateurs Sylvi Belleau, André Lemelin, Nicole Filiatrault et « FX Liagre » ont néanmoins fait montre de professionnalisme en ajustant leurs narrations ou même en présentant des contes dont ils n'avaient pas prévu l'occurrence.

Vers l'heure du souper, des restaurants de la ville de Sainte-Adèle ont accueilli des conteurs professionnels pour l'occasion de la Grande parlotte. Certains avaient même préparé gratuitement des hors-d'œuvre pour souligner l'événement. Ainsi, Pauline Vincent, présidente de l'A.A.L., qualifiait, avec raison, l'accueil d'excellent. Cette première partie de la soirée peut donc sans équivoque être qualifiée de succès.

Dans la seconde partie, on s'est déplacé au Parc de la famille, où nos quatre personnages étaient censés nous transporter « dans un monde de plus en plus éclaté et osé », selon une publicité fait par l'A.A.L. Or, les nombreux enfants ont imposé malgré eux un changement de programme, de sorte que les conteurs ont en grande partie présenté des histoires pour tous âges.

Quant au taux de participation, il semble que l'édition 2009 ait été

une plus grande réussite que celle de l'année précédente, du moins en ce qui a trait à la première partie. On a accueilli, cependant, moins de spectateurs au parc cette année, dû à la mauvaise température. Paradoxalement, selon certains conteurs, de ces circonstances aurait découlé un superbe résultat, puisque le format intimiste des contes se prête bien à un public restreint. D'autant plus qu'avec le froid et le vent, les spectateurs étaient contraints de vivre dans la promiscuité, l'instant de quelques voyages imaginaires.

L'Association des Auteurs des Laurentides (AAL)

La présidente de l'AAL, Pauline Vincent, nous explique que cet organisme à but non lucratif, qui existe depuis 8 ans, est financé en grande partie par le Conseil des arts et des lettres du Québec. Plusieurs



Conteurs professionnels (de gauche à droite): André Lemelin, Sylvi Belleau et Nicole Filiatrault.

organismes collaborent également à l'organisation d'événements telle la Grande parlotte. Mentionnons, entre autres, la MRC des Pays-d'en-Haut, la ville de Sainte-Adèle et CIME FM. M^{me} Vincent souligne d'ailleurs l'importance de la politique culturelle de la MRC des Pays-d'en-Haut, qui contribue beaucoup à l'essor de la dynamique culturelle régionale.

Expertise • Service • Conseil



M^e Paul Germain

notaire
et conseiller
juridique

861, de l'École
Prévost Qc
J0R 1T0

Tél. : 224-5080
Téloc. : 224-8514



Sur son lit de mort

Séraphin se meurt. Le cancer. Dans la chambre d'hôpital, ses proches l'entourent. Enfin pas tous ses proches, il manque sa fille Gertrude qui ne lui parle plus depuis des années.

Dans un élan de générosité, il a demandé à l'un de ses enfants de se rendre à sa banque avec sa procuration, de fermer son compte et de lui rapporter tout l'argent en liquide. Séraphin a divisé le magot en trois parts égales pour ses enfants présents.

Il s'est juré que Gertrude, pour une raison que nous ignorons et que nous n'avons pas ici à juger, n'aurait pas un sou. Les autres enfants sont bien sûr solidaires de la décision de leur père.

Son fils a vérifié sur Internet à savoir qu'effectivement une donation d'une somme d'argent est valide si le donateur remet entre les mains du donataire les fameux billets verts (tous des 20\$) et qu'il est de son intention de s'en dessaisir. Donc, pas besoin de notaire.

Avant de remettre les sous, il fait venir son médecin et une infirmière pour qu'ils certifient qu'il est encore apte et qu'ils agissent comme témoin. Quoi de mieux qu'un docteur comme témoin. C'est alors qu'il a remis à ses enfants présents trois grosses enveloppes brunes contenant chacun sa liasse de billets.

Depuis, Séraphin repose en paix. Mais pas pour longtemps, car sa fille Gertrude, qui s'est présenté au salon funéraire et a très bien compris qu'elle s'est fait flouer. Elle a l'intention de demander l'annulation des donations de sommes d'argent. Elle veut sa part de l'héritage.

Son avocat a trouvé l'article suivant dans le Code civil du Québec

1820 C. c. Q. : La donation faite durant la maladie réputée mortelle du donateur, suivie ou non de son décès, est nulle comme faite à cause de mort si aucune circonstance n'aide à la valider.

Néanmoins, si le donateur se rétablit et laisse le donataire en possession paisible pendant trois ans, le vice disparaît.

La jurisprudence a déterminé que ces circonstances pouvaient valider la donation sont les suivantes :

- de nombreux services ont été rendus au donateur par le donataire;
- des soins ont été prodigués par le donataire durant la maladie du donateur;
- et autres cas d'espèce

Les tribunaux ont par ailleurs invalidé les donations suivantes :

- les donations qui transfèrent la totalité des actifs du donateur;
- les donations faites pour aucune autre raison que l'amitié.

Vous aurez compris que Séraphin a bien des chances de se retourner dans sa tombe.

Sauvegardez votre tranquillité d'esprit et votre repos éternel, n'hésitez pas à nous contacter, nous saurons vous guider.

Théâtre

« Coup de ciseaux » : à couper le souffle!

PIERRE-OLIVIER BONIN

Intrigué par cette pièce de théâtre interactive qui détient le record Guinness de la comédie la plus souvent jouée, je suis allé assister à une de ses représentations au théâtre Le Patriote, le 1er juillet dernier. Jour férié ou non, la salle était étonnamment bondée de spectateurs. Denis Lamarre, directeur du théâtre, m'a expliqué l'origine d'une œuvre qui a de quoi en surprendre plus d'un.

Denis Lamarre, qui a récemment été nommé à titre de Personnalité de la Chambre de commerce pour son implication dans plusieurs causes ainsi que sa contribution à la culture et aux arts, paraît définitivement passionné par ce qu'il fait. Il me raconte donc que le concept, originalement, était une pièce sérieuse. Créée par « un Suisse-Allemand s'appelant Paul Portner », elle était destinée à une étude comportementale dans le cadre d'un cours universitaire de psychologie visant à montrer que les perceptions des individus sont hétérogènes et différentes. Sans pour autant révéler les « punchs », mentionnons que, après avoir assisté à cette pièce de théâtre interactive où le public se fait acteur malgré lui, on peut affirmer clairement que la thèse de Porter est vraie... Pour terminer la petite histoire, c'est un certain M. Jordan qui aurait adapté l'idée pour en faire une comédie policière. Sa première

représentation eut lieu à Lake George, New York, en 1978. Selon M. Lamarre, cela fait maintenant 28 ans que la pièce est interprétée à Boston et 25 ans à Washington.

C'est dans cette dernière ville que sont allés Denis Lamarre et Claude Maher, le metteur en scène, suivre un master class, où ils ont pu apprendre les techniques utiles afin de réaliser une adaptation pour la version québécoise. Il est tout à leur honneur, soulignons-le, d'avoir produit la première adaptation francophone de cette pièce, qui en anglais s'intitule « Shear Madness ». L'adaptation semble sans faille et il est impossible pour les spectateurs de deviner qu'ils ont affaire à une œuvre d'origine européenne, puisque tout est ajusté en fonction du lieu et du moment où la pièce est jouée : multiples références à l'actualité, expressions de chez nous, etc. On croit alors qu'on est dans un salon de coiffure régulier, comme on en



Deux comédiens en pleine action: Marc Saint-Martin se fait coiffer par François-Etienne Paré, lors d'une scène de « Coup de ciseaux ».

retrouve un peu partout au Québec, quoique les personnages, tel celui du coiffeur homosexuel ou encore de la plantureuse coiffeuse blonde, soient clairement stéréotypés!

Bref, si jamais vous avez besoin de vous rafraîchir le cuir chevelu, rendez-vous au théâtre Le Patriote de Sainte-Agathe pour une séance de « Coup de ciseaux » qui vous échapperont! - À l'affiche du 26 juin au 30 août, du mercredi au samedi, 20 h 30. www.theatrepatriote.com

A la recherche du mot perdu

1	2	3	4	5	6
S	A	M	E	D	I

1. Salsa
2. Apode
3. Macis

1	2	3	4	5	6
D	A	R	W	I	N

1. Dickens (Charles)
2. Astaire (Fred)
3. Ravel (Maurice)

4. Écho
5. Décorations
6. Idiot

4. Warhol (Andy)
5. Ingres (Jean Auguste Dominique)
6. Newton (Isaac)

Mots croisés - Odette Morin

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
C	H	E	V	A	L	I	E	R		G	R	
R	O	M	A	N	I	C	H	E	L	L	E	
E	M	U	L	A	T	I	O	N		A	U	
C	O		D	R	U		N	O	U	C	S	
E	G	E	E	A	T	I	R	E	S			
R	E		M	A	N	I	E	R	E	I		
E	N	V	A	H	I	E	S		E	R	S	
L	E	U	R		E	D		L		O	S	
L	I		N	O	N	A	L	I	G	N	E	
E	S	T	E		N	S		O	R	I	N	
	E	N		L	E	S		I	N	E	N	T
A	S	T	E	R		E	R	S	E	S		

Cviau & fils
PAYSAGEMENT & EXCAVATION

1428, montée Rainville, Prévost
450-224-2577

GARAGE
E. LAROCHE

3036, BOUL. LABELLE
PRÉVOST 224-5353

- remorquage
- entretien de système à injection

- mécanique générale
- atelier de silencieux